



Monsieur le Recteur,

L'ordre du jour de ce CTA est consacré principalement à la préparation de la rentrée prochaine et à la proposition de répartition de la dotation académique des moyens d'enseignement. Par le boycott du CTA du 16 janvier dernier, la FSU a voulu montrer son mécontentement. En effet il n'est pas acceptable que les documents préparatoires des comités parviennent si tardivement aux organisations syndicales. De plus, la présentation même de ces documents fait problème. Les données relatives aux dotations des lycées professionnels et généraux, en termes d'ETP, n'apparaissent pas clairement. Cet épisode malheureux augure mal de la qualité du dialogue social que vous prétendez instaurer avec les représentant-es des personnels. Nous faisons le même constat lors du dernier CHSCTA.

Le ministère a beaucoup communiqué autour de l'engagement du gouvernement de créer 60 000 emplois dans l'éducation. Bien qu'inscrits au budget ces postes ne se retrouvent que partiellement sur le terrain. Après les 80 000 suppressions du quinquennat précédent, ces moyens s'avèrent très insuffisants pour prendre en charge correctement les élèves et pour améliorer les conditions de travail des personnels. Une politique éducative, guidée principalement par des indicateurs démographiques, n'est pas à la hauteur d'un service public d'éducation ambitieux pour toutes et tous.

Nous nous étonnons de ne trouver dans ce document qu'une présentation incomplète de la préparation de rentrée pour l'académie. Le CT ministériel réuni en décembre 2016 a en effet présenté plusieurs autres mesures qui accompagneront cette rentrée 2017. Nous saluons au titre du BOP 230 (vie de l'élève) l'annonce de cinq créations d'emplois de CPE, trois d'infirmières et un d'assistant-e social. La FSU sera extrêmement attentive à ce que ces annonces ministérielles se traduisent par autant de vraies créations de postes, permettant d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des élèves. Nous réitérons à ce sujet l'exigence d'arrêt de la dérive des emplois de CPE des lycées vers les collèges et nous étonnons aussi que le groupe de travail sur la carte cible à cet effet ne se soit toujours pas concrétisé. Nous en demandons d'autant plus la tenue rapide.

D'autre part, nous tenons aussi à dénoncer la confusion qui règne dans la mise en œuvre du LSU dont la version définitive n'est pas encore connue. Mais ce n'est après tout que le dernier avatar d'une réforme du collège marquée du sceau de l'amateurisme depuis le début. Au travers de la mise en place de cet outil, la FSU

dénonce les tentatives du MEN de piloter les contenus de ses réformes et du système éducatif par les outils d'évaluation des élèves.

L'organisation des écoles sur le territoire doit tenir compte de l'intérêt des élèves, des familles et des enseignant-es. Favoriser le maintien d'un tissu scolaire structurant, notamment pour la vie de l'élève (transport, cantine...), demeure un enjeu d'actualité pour l'aménagement du territoire et l'égalité d'accès au service public d'éducation. La FSU continuera de se mobiliser pour le maintien d'une école rurale de proximité au service des élèves et des familles. La préconisation affichée en direction de créations de postes RASED par la ministre de l'Education Nationale, lors d'une récente déclaration, n'apparaît pas dans les documents présentés dans ce CTA.

La FSU se félicite d'avoir été partiellement entendue sur la question des ouvertures d'ULIS collège mais la répartition de celles-ci ne prend pas en compte le sureffectif bien plus conséquent dans le Calvados.

Concernant la simplification administrative des tâches des directrices et directeurs d'écoles, un peu plus d'un an après ce que la FSU avait qualifié de «charte de bonnes résolutions», nous ne constatons aucun effet sur le terrain. Les directrices et directeurs ont avant tout besoin de TEMPS et donc de décharges supplémentaires.

Une nouvelle fois la voie professionnelle est le cœur de cible pour les suppressions de moyens. Vous mettez en péril le bon fonctionnement des LP en affichant clairement votre volonté de «forcer» des élèves à rejoindre les lycées généraux plutôt que de respecter leur souhait de suivre une formation professionnelle. En actant les fermetures de certaines filières ou la fusion d'autres, l'offre devient de moins en moins attrayante pour les élèves mais aussi de moins en moins spécialisée pour l'intégration de nos élèves en entreprise. Le plan 500 000 formations clairement orienté vers les organismes de formation privés, la diminution des moyens alloués aux Lycées Professionnels et la carte des formations sans cesse réduite sont des indicateurs qui montrent clairement votre choix de faire disparaître l'enseignement professionnel public.

De plus la FSU dénonce la suppression de 3 emplois administratifs annoncée au CTM pour notre académie pour la rentrée prochaine. Encore une fois, Monsieur le recteur, vous allez devoir expliquer aux personnels administratifs que la «grande» politique de re-crédation d'emplois dans notre ministère aura pour conséquence des suppressions de postes dans notre académie !

L'augmentation de la dotation de l'académie pour la rentrée prochaine est une augmentation en trompe l'œil. Et d'ailleurs, ce gouvernement n'a jamais remis en cause la réforme Chatel qui avait abouti à la suppression de nombreux postes. La FSU s'oppose aux réformes qui fragilisent le service public d'éducation et qui font la part belle à l'enseignement privé. La FSU attend toujours une politique éducative qui s'attaquera réellement à la difficulté scolaire, qui améliorera les conditions de travail des personnels et redonnera du sens à nos métiers.